

NOTE

DESTINATAIRES :	Plasticiens travaillant dans les centres hospitaliers de Santé Québec Montérégie-Ouest Médecins, infirmières et infirmières auxiliaires travaillant dans les urgences hospitalières Santé Québec Montérégie-Ouest Médecins et infirmières praticiennes spécialisées travaillant dans les cliniques IPS, les cliniques médicales privées, les centres locaux de services communautaires (CLSC) et les groupes de médecine familiale (GMF) de la Montérégie-Ouest Ergothérapeutes, services ambulatoires de la DSMSSS-opérations Gestionnaires des cliniques IPS, des cliniques médicales privées, des CLSC, des GMF, des urgences et des services ambulatoires de la DSMSSS-volet opérations de Santé Québec Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Jennifer Mascitto, directrice adjointe, DSMSSS Dr. Caroline Bourassa-Fulop, directrice, DMSP Valérie Duvernay, directrice adjointe, DPSCS Audrée Leboeuf, coordonnatrice clinico-administrative, DACCESS Annabelle Rioux, conseillère cadre IPS, DSI
DATE :	Le 21 août 2026
OBJET :	Trajectoire pour les traumatismes fermés de la main chez la clientèle adulte

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et des services, Santé Québec Montérégie-Ouest a procédé à la création de la procédure clinique suivante :

[PRO-10440 trajectoire traumatismes fermes main clientele adulte 2026-06...](#)

Cette procédure clinique s'applique auprès des usagers adultes ayant un traumatisme fermé de la main (doigt en maillet (avec et sans fracture de la base de P3), luxation réduite et stable des doigts (réduite avec radiographie de contrôle) ou fracture non déplacée des doigts et métacarpes) se présentant dans les cliniques IPS, les cliniques médicales privées, les centres locaux de services communautaires (CLSC), les groupes de médecine familiale (GMF) et les urgences de la Montérégie-Ouest.

Santé Québec Montérégie-Ouest

La réalisation de cette trajectoire vise à améliorer la coordination et la continuité des interventions permettant d'accélérer la prise en charge de ces usagers afin de favoriser leur récupération fonctionnelle.

Prendre note que la procédure clinique s'applique depuis le 30 juin 2026.

Les gestionnaires sont responsables de diffuser cette information auprès de leurs équipes et de s'assurer de son application.

DOCUMENTS ASSOCIÉS

Les documents associés suivants sont disponibles sur l'intranet :

[Feuillet Clinique de la main \(version française\)](#)

[Feuillet Clinique de la main \(version anglaise\)](#)

Merci de votre collaboration.

La directrice adjointe (titre du signataire de la lettre),

Jennifer Mascitto